

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 décembre 2020

Date de la convocation : 08/12/2020
Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

Mme Claudine PERROT-BERTON, 1^{ère} Vice-présidente
M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, M. Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : M. Thierry KOVACS à Mme Claudine PERROT-BERTON, Mme Annie DUTRON à M. Patrick CURTAUD, M. Denis PEILLOT à M. Christophe BOUVIER, M. Jean-Paul PHILY à M. Martine FAÏTA.

Absents excusés : M. Malik MAOUCHE, M. Guy MARTINET.

Secrétaire de séance : M. Christian JANIN.

OBJET : **ASSAINISSEMENT** : Acquisition parcelle cadastrée AE 140 située à Eyzin-Pinet pour un poste de refoulement d'eaux usées

Rapporteur : Alain CLERC

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de l'opération de raccordement de la station d'épuration d'Eyzin-Pinet au réseau d'assainissement de Vienne Sud, Vienne Condrieu Agglomération a sollicité les propriétaires d'une parcelle de terrain où serait installé un poste de refoulement des eaux usées.

Il s'agit de la parcelle cadastrée AE 140 sise lieudit le Vernais à Eyzin-Pinet appartenant aux consorts MATHIAS.

Les négociations avec les propriétaires ont permis d'aboutir à un prix d'acquisition de la parcelle cadastrée AE 140 d'une surface d'environ 4 050 m², moyennant le prix de 0,35 €/m².

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions du Livre II (La Coopération Intercommunale), Titre I

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, et notamment les articles L. 1 et L. 1111-1,

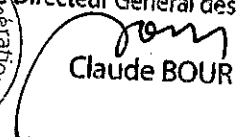
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

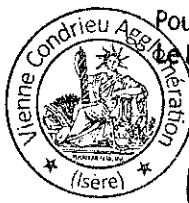
APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 140 sise lieudit Le Vernais à Eyzin-Pinet, d'une surface d'environ 4 050 m², moyennant le prix de 0,35 /m².

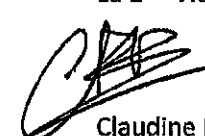
AUTORISE Monsieur le Président ou la 1ère Vice-Présidente à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.


Conseil Communautaire du 15 décembre 2020
Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 DEC. 2020
et a été publiée le 18 DEC. 2020

Pour extrait certifié conforme
Pour le Président,
La 1ère Vice-présidente

Pour le Président et par délégation,
Directeur Général des Services

Claude BOUR




Claudine PERRON-BERTON



ACQUISITION PARCELLE AE 140 A EYZIN-PINET POUR L'INSTALLATION D'UN POSTE DE REFOULEMENT

62020 - Vienne Condrieu Agglomération - Cadastre - Droits de l'Etat Révisés - 25/11/2020 12:08

